

Préconisations à destination des AESH

accompagnant un élève avec un

Trouble du Psychisme

Préconisations générales :

Le partage et le respect du protocole sanitaire adapté, décidé par l'équipe éducative, permet d'avancer ensemble et de protéger les élèves. Les choix sont collectifs.

La période de confinement de deux mois, peut pour certains élèves avoir été perçue comme un moment de « répit » dans la mesure où ils se sont trouvés en situation connue, et agréable. A l'inverse, certains autres élèves ont rencontré de grandes difficultés dont il faudra tenir compte pour leur disponibilité face aux apprentissages.

Cependant, on peut parfois s'attendre à une nouvelle perte des repères notamment dans le temps et l'espace, à une plus grande fatigabilité, et à des difficultés d'apprentissage des changements de règles de vie en commun.

Il est également à prévoir une certaine anxiété face au retour à l'école et plus particulièrement face à la « re-confrontation » liées aux difficultés dans les apprentissages vis-à-vis de leurs pairs.

Il est recommandé pour diminuer l'anxiété de laisser les élèves s'exprimer et de leur répondre de façon simple à partir de sources fiables, et de ne pas exprimer trop fort ses émotions devant les enfants afin de ne pas accroître leur inquiétude, mais plutôt de chercher à les rassurer. Il s'agit essentiellement de limiter autant que possible les imprévus et de tenir compte de leur sensibilité face aux changements, aux bruits et/ou à d'autres éléments sensoriels.

Il est également possible, par exemple, de partager une photo de tous les adultes de l'établissement scolaire, équipés de leur masque.

Au-delà de l'accompagnement des situations pédagogiques décidées par l'enseignant, les axes de travail pour l'accompagnant-e peuvent se résumer à :

- Expliquer et éduquer aux gestes barrière, impliquer ces élèves dans les adaptations nécessaires, avec des stratégies ludiques et ritualisées, adossées à des supports visuels, des jeux de rôle, des représentations imagées ou sonores,
- Redonner les repères temps de l'école ou du collège, actualiser l'emploi du temps de l'élève, en tenant compte des modifications d'organisation et les visualiser,
- Remettre en place les routines et rituels,
- S'adapter aux capacités de communication de l'enfant dans l'appropriation des changements, pour expliquer les nouvelles pratiques relationnelles comme par exemple la nouvelle manière de se dire « bonjour », ou de demander de l'aide.
- Expliquer et visualiser les absences des autres élèves,
- Faire vivre les modifications d'organisation de la classe, de déplacements, de distances,
- Laisser les élèves exprimer des émotions et des peurs si besoin,
- Se focaliser sur le plaisir de revenir à l'école, au collège, d'être ensemble.

La poursuite des gestes professionnels antérieurs est de mise, une accentuation est parfois à privilégier sur des stratégies particulières d'accès aux apprentissages selon les empêchements.

Préconisations spécifiques :

Les troubles psychiques, comme l'autisme, peuvent s'exprimer de différentes façons mais, d'une façon générale, on notera toujours une anxiété, plus ou moins importante, que la connaissance des habitudes de l'enfant ou de l'adolescent permettra de contenir.

Il est souhaitable qu'il existe une constance des comportements de l'AESH et une ritualisation dans le déroulement des journées d'école, en se référant à l'emploi du temps, sera toujours la bienvenue.

Se rappeler que la compréhension des émotions, tout comme l'approche de l'humour sont parfois des choses difficiles pour ces enfants.

Le fait de pouvoir inscrire cette ritualisation, cette routine très ancrée dans le déroulement des journées est un premier gage d'apaisement et de confort psychique pour l'enfant concerné.

La dynamique inclusive, dans l'accompagnement d'un enfant moins anxieux, s'en trouvera davantage facilitée.

Suggestions selon les âges et situations :

- Mettre en place une correspondance dédiée avec les parents pour adapter au mieux l'accompagnement en fonction des réactions de l'enfant
- Adapter la façon dont on est en lien avec lui selon son âge, selon ses attentes et celles de sa famille,
- Garder à l'esprit que l'on représente une fonction « écran » entre l'enfant atteint de troubles psychiques et son environnement, on le protège d'une trop grande stimulation sensorielle qu'il ne peut gérer seul,
- Mettre en place une ritualisation des journées en accord avec tous les intervenants pédagogiques et selon l'emploi du temps (codes couleurs),
- Aider au décodage émotionnel, expliquer, rassurer afin de prévenir les réactions d'incompréhension et d'inquiétude,
- Essayer d'anticiper les difficultés liées à la sensorialité : bruits ou odeurs perçus, différemment, le contact avec certaines textures peut être compliqué, etc.,
- Connaître les difficultés d'apprentissage pour les anticiper et les compenser au mieux,
- Aider à l'organisation des outils de travail, prendre des notes si besoin,
- Encourager les progrès, même s'ils vous paraissent infimes,
- Anticiper toute nouveauté, essayer d'amortir l'impact de tout ce qui n'est pas connu,
- Prévoir la possibilité d'un rituel d'apaisement si besoin, en lien avec les parents.